



Paris, le 22 mars 2019

Mme Roxana MARACINEANU
Ministre des Sports
95 avenue de France
75013 PARIS

Madame la Ministre,

sans les CTS sous votre autorité, il n'y aurait plus d'intérêt à être ministre.

La future Agence du sport doit se voir affecter la quasi intégralité des crédits d'intervention actuels du ministère des sports. Elle absorbera aussi le CNDS et vous perdrez alors la majorité de gestion que vous déteniez dans cet établissement public. Enfin, elle exercera nombre de prérogatives auparavant dévolues au ministère, réduisant ainsi votre capacité à peser sur le développement du sport et ses orientations. Nos organisations syndicales, comme les agents de ce ministère, sont opposées à cette évolution.

En oeuvrant à la constitution du pôle éducatif et sportif, vous affirmez votre ambition pour un ministère de développement et d'intervention en capacité de contribuer profondément au développement du sport. Nous partageons complètement cette ambition.

Si votre administration devait se séparer des CTS, en plus de ses crédits d'intervention et de ses prérogatives, alors votre ambition ne trouverait plus aucun moyen de s'exprimer. Cela signerait la fin du ministère des sports et de la capacité de l'Etat à porter une politique sportive nationale.

Cette option serait catastrophique pour l'Etat, pour les agents et les services, mais aussi pour le mouvement sportif. C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre du pôle éducatif et sportif, nos organisations demandent l'affectation de tous les CTR et CTN dans les délégations académiques régionales de la jeunesse et des sports rattachées aux Rectorats, comme les autres agents en provenance des DRJSCS. Nous demandons corollairement l'abandon des projets d'externalisation des missions des CTS. Tous les personnels techniques et pédagogiques des champs Jeunesse et Sport, oeuvrent en complémentarité, les CEPI, CAS, CTS, formateurs, et contribuent à la mission éducative tout au long de la vie pour laquelle vous vous mobilisez.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement pour vous exposer plus en avant nos arguments.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Bernadette GROISON
Secrétaire générale
de la FSU

Marie BUISSON
Secrétaire générale
de la FERC-CGT

Frédéric MARCHAND
Secrétaire général
de l'UNSA Education

Contact : Emmanuel MARGERILDON emmanuel.margerildon@unsa-education.org tél: 06 63 73 93 04

